

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Prix N°1 de la categorie Presse écrite par **Togo Médias Awards**

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



P.4

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE DONNÉES EN AFRIQUE DE

La Banque mondiale octroie 460 millions de dollars à 8 pays



P.2

42ÈME AGA DE SHELTER AFRIQUE

Le logement abordable en Afrique nécessite un changement de paradigme



P.6

CÔTE D'IVOIRE

Arlette Ophélie Koffi rêve de devenir le premier producteur africain de champignons Ganoderma

P.7

PRÉPA COUPE UFOA-B U20 DAMES

Le Togo affronte les amazones du Bénin ce mardi 16 mai au stade de Kégué



Charles Kokouvi Gafan, PDG d' Africa Global Logistics

ECONOMIE MARITIME

Page 3

Charles Kokouvi Gafan: « AGL contribue au renforcement du port de Lomé »



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

42ème AGA de Shelter Afrique

Le logement abordable en Afrique nécessite un changement de paradigme

La 42e Assemblée générale annuelle (AGA) de Shelter Africa, qui s'est tenue à Abuja du 8 au 12 mai 2023, a été l'occasion pour le continent de faire le point sur la question du logement qui engage la solidarité des pays africains depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, de nombreux pays africains sont confrontés à un tournant important dans leur programme de logement. A cet égard, le programme de la réunion d'Abuja s'est attaché à répondre aux défis actuels autour d'une série de débats participatifs.

Shelter Afrique est une institution financière panafricaine créée en 1982 pour soutenir exclusivement le développement du secteur de l'immobilier et du logement en Afrique. L'institution compte 44 pays africains, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance (AFRICA-RE). Elle a pour mission de fournir des conseils et des financements pour des projets de logements abordables et d'infrastructures urbaines dans ses pays membres. En bref, Shelter Afrique s'efforce de mobiliser des ressources financières pour offrir des logements décents, abordables et durables aux populations locales.

Au cours des dernières années, des faiblesses dans la gouvernance de l'institution ont limité son impact sur le terrain. Cependant, la nouvelle direction, dirigée par Thierno Habib Hann, a initié une série de réformes qui ont fait évoluer la stratégie de l'institution vers une approche beaucoup plus pragmatique afin d'obtenir des résultats probants. Cette vision est exprimée dans le nouveau plan stratégique 2023-2027, baptisé «Nouvelle ère».

Le nouveau plan stratégique bénéficie du soutien unanime du conseil d'administration et des actionnaires. Il donne à l'institution une orientation claire et transformatrice. Il vise à renforcer les performances et la compétitivité de l'institution et devrait la mettre en position de croissance grâce à l'amélioration de la gouvernance et des performances opérationnelles et financières.

Gouverner différemment

Le changement de paradigme au sein de Shelter Afrique a été l'occasion de nommer, après un processus de sélection compétitif, un nouveau directeur général, Thierno Habib HANN, lors de la 41e assemblée générale de Shelter Afrique, qui s'est tenue du 25 au 29 juillet 2022 au Zimbabwe. Originaire de la République de Guinée Conakry, M. Hann a plus de 20 ans d'expérience à des postes stratégiques dans le secteur bancaire et les institutions financières multilatérales. À cet égard, le programme de la réunion d'Abuja est le suivant A cet égard, le programme de la réunion d'Abuja s'est attaché à répondre aux défis actuels autour d'une série de débats participatifs. Shelter Afrique est une institution financière panafricaine créée en 1982 pour soutenir exclusivement le développement du secteur de l'immobilier et du logement en Afrique. L'institution compte 44 pays africains, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance (AFRICA-RE). Elle a pour mission de fournir des conseils et des financements pour des projets de logements abordables et d'infrastructures urbaines dans ses pays membres. En bref, Shelter Afrique s'efforce de mobiliser des ressources financières pour offrir des logements décents, abordables et durables aux populations locales. Au cours des dernières années, des faiblesses dans la gouvernance de l'institution ont limité son impact sur le terrain. Cependant, la nouvelle direction, dirigée par Thierno Habib HANN, a initié une série de réformes qui ont fait évoluer la stratégie de l'institution vers une approche beaucoup plus pragmatique afin d'obtenir des résultats

probants. Cette vision est exprimée dans le nouveau plan stratégique 2023-2027, baptisé «Nouvelle ère».

Le nouveau plan stratégique bénéficie du soutien unanime du conseil d'administration et des actionnaires. Il donne à l'institution une orientation claire et transformatrice. Il vise à renforcer les performances et la compétitivité de l'institution et devrait la mettre en position de croissance grâce à l'amélioration de la gouvernance et des performances opérationnelles et financières.

Il devrait renforcer la gouvernance et mener à bien de nouvelles réformes, dont l'essentiel consistera à normaliser l'institution selon les axes suivants : la nécessité d'adapter son fonctionnement aux exigences d'une banque de développement ambitieuse ; l'introduction d'une nouvelle structure organisationnelle et d'un nouveau modèle opérationnel conçus pour soutenir les ambitions d'innovation, de croissance et de productivité de l'institution au cours des cinq prochaines années.

M. Hann, qui hérite d'une institution en pleine refonte, nourrit désormais l'espoir des dirigeants et des populations d'Afrique : «Nous sommes convaincus que le nouveau modèle organisationnel est essentiel à la mise en œuvre réussie de notre nouveau plan stratégique, car il nous rendra plus agiles et plus compétitifs, renforcera l'orientation client, libérera un potentiel important dans l'ensemble de l'organisation et favorisera la création de valeur grâce à l'efficacité opérationnelle.

A Abuja-NIGERIA, pour valider les réformes et initier le changement Cette année, la ville d'Abuja



a accueilli la 42ème AGA de Shelter Africa sur le thème de «l'économie politique dans l'environnement bâti».

Le Nigeria est un marché important pour Shelter Afrique car il est l'un des principaux actionnaires de l'institution et aussi en raison de sa population importante, qui représente un marché à fort potentiel. En se portant candidat pour accueillir la 42e AGA, le Nigeria démontre son engagement durable à travailler avec Shelter Afrique pour atteindre ses objectifs panafricains dans le domaine du logement abordable et du développement urbain durable.

En outre, l'AGA d'Abuja a eu le privilège d'enregistrer une participation record des pays membres, ce qui reflète l'espoir suscité par les nouvelles réformes. Le programme varié des activités de l'AGA a donné lieu à des discussions participatives, au cours desquelles des modèles comparatifs et des exemples de réussite dans le secteur de l'immobilier ont été présentés.

La nouvelle direction de Shelter Afrique, soutenue par le conseil d'administration et les actionnaires, a présenté les nouvelles réformes, qui ont toutes été adoptées avec enthousiasme et espoir pour l'avenir. La réunion d'Abuja est le symbole du renouveau de l'institution, annonçant une nouvelle ère plus pragmatique, durable et à fort impact.

Maintenant que la confiance a été rétablie entre les Etats membres,

le Conseil d'administration et la direction de l'institution doivent avoir pour priorité de mettre en œuvre leur stratégie ambitieuse pour entrer avec succès dans la «Nouvelle ère».

Shelter Afrique

Shelter-Afrique est une institution panafricaine de financement et de développement du logement créée par des gouvernements africains pour répondre au besoin d'un système durable de fourniture de logements et de projets d'infrastructure connexes en Afrique. Ses actionnaires sont 44 pays africains, la Banque Africaine De Développement, la Société Africaine de réassurance et le Fonds de solidarité africain (FSA).

Le mandat de la société est de fournir des financements sous forme de dette, de quasi-fonds propres et de fonds propres à des institutions publiques et privées pour des projets de logement et d'infrastructure urbaine dans ses pays membres. Shelter Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une série de produits et de services connexes pour soutenir la fourniture efficace de logements abordables et de biens immobiliers commerciaux. Ces produits comprennent le financement de projets, les prêts institutionnels, les prises de participation et les coentreprises, le financement du commerce et le logement social. L'entreprise offre des conseils pratiques et une assistance technique à un large éventail d'acteurs du secteur.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

E-mail: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Economie maritime

Charles Kokouvi Gafan: « AGL contribue au renforcement du port de Lomé »

Charles Kokouvi Gafan est déterminé. C'est ce qu'on peut retenir d'un entretien qu'il a accordé récemment à Jeune Afrique. Conformément aux engagements des nouveaux actionnaires d'Africa Global Logistics, le commandement local issu de Bolloré Africa Logistics est maintenu. Cela rassure sans aucun doute les autorités togolaises et à coup sûr le personnel. Ce qui a ressemblé à une cabale contre la personne du Président Directeur Général pour provoquer la paralysie des activités et la déstabilisation de la société semble désormais appartenir au passé. L'homme de résultats qu'il est, a rappelé ses grandes ambitions pour la plateforme portuaire de Lomé via le journal panafricain Jeune Afrique. Nous avons voulu les partager avec nos fidèles lecteurs.

Propos recueillis par
Olivier Caslin

Si les activités de Bolloré Africa Logistics sont passées le 30 mars sous le pavillon de l'armateur italo-suisse MSC, c'est le même PDG qui reste à la barre de la nouvelle entité, Africa Global Logistics Togo. Il décrypte pour JA les enjeux de cette nouvelle donne. Principale interface portuaire le long de la côte ouest-africaine depuis l'arrivée de la compagnie maritime italo-suisse Mediterranean Company (MSC) en 2014, le Port autonome de Lomé (PAL) s'apprête à passer un nouveau cap grâce, encore, au premier armateur mondial. En officialisant, en décembre dernier, le rachat des actifs de Bolloré Africa Logistics (BAL), MSC est devenu l'opérateur des deux terminaux à conteneurs du PAL.

À la maison mère, la gestion en direct des quais de transbordement du Lomé Containers Terminal (LCT), pendant que sa désormais filiale Africa Global Logistics (AGL) Togo, héritière de BAL, continuera de diriger Togo Terminal, tourné, lui, vers les trafics d'import-export destinés au marché togolais et, plus largement, à son hinterland.

Déjà cinquième port à conteneurs d'Afrique, grâce à son tirant d'eau de 15 mètres, le PAL veut voir encore plus haut pour devenir le hub à conteneurs de toute la sous-région. PDG de BAL hier, d'AGL aujourd'hui, pour le port togolais, Charles Kokouvi Gafan explique pourquoi Lomé peut rêver éveillé.

Jeune Afrique : Jusqu'au-30mars, vous étiez le PDG de

Bolloré Africa Logistics Togo, vous êtes dorénavant celui d'AGL Togo. Quelles sont les conséquences de ce changement d'entité ?

Charles Kokouvi Gafan : En tant que société autonome au sein du Shipping groupe MSC, AGL continuera d'assurer ses activités, sans incidence pour clients. Cette évolution n'aura donc les autorités concédantes ni pour nos clients, pas plus que sur les contrats aucune conséquence sur notre organisation de travail de nos 900 collaborateurs togolais. Il s'agit d'une véritable opportunité pour AGL, puisque cette opération nous permet de disposer de capacités et de ressources supplémentaires pour assurer notre développement, tout en répondant efficacement confronté le continent. AGL va tout mettre en œuvre pour respecter ses engagements contractuels envers l'État, avec l'ambition que notre plateforme portuaire soit en mesure de délivrer les meilleurs services à tous nos clients armateurs.

Quel bilan peut-on tirer de la longue présence de BAL sur les quais du PAL ?

Le groupe Bolloré a indéniablement donné une impulsion forte au développement des activités portuaires de Lomé, en particulier en matière de productivité, qui ont permis à l'interface portuaire togolaise d'être l'une des toutes premières de celles situées le long de la côte ouest-africaine. Depuis son arrivée à Lomé, BAL a beaucoup investi dans la consignation maritime ou le dédouanement, le fret aérien, ou encore les capacités d'entrepo-

sage à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte portuaire, pour faire du port de Lomé un hub logistique régional.

Nous allons dorénavant poursuivre nos engagements vis-à-vis des autorités portuaires, avec la même diligence et avec de nouvelles capacités d'investissements qui nous permettront d'améliorer encore notre productivité et notre qualité de service.

Les deux terminaux à conteneurs du PAL restent gérés par des opérateurs différents, mais qui appartiennent désormais tous deux au même groupe MSC. Ne risque-t-on pas d'aboutir à un monopole de fait sur les quais loméens ?

Il faut déjà insister sur la complémentarité de ces deux terminaux. Celui géré par LCT est un hub de transbordement, uniquement destiné aux navires MSC, quand Togo Terminal reste concentré sur les trafics liés à l'import et à l'export pour le marché togolais et les pays de l'hinterland.

Nous travaillons dans le cadre de concessions de service public, selon des conventions qui définissent très clairement les règles d'exploitation du terminal à conteneurs que nous gérons. Le principe d'égalité d'accès des clients à nos services ainsi que les règles tarifaires sont donc rigoureusement encadrés. Nos tarifs sont établis en toute transparence vis-à-vis de l'Autorité portuaire, avec l'impératif de garantir la compétitivité du port de Lomé face à la concurrence sous-régionale.

Le PAL a fait son entrée en 2021 dans le classement des



100 premiers ports mondiaux, établi chaque année par la Lloyd's List. Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela montre surtout l'importance des progrès réalisés en matière d'investissements portuaires, ainsi que les efforts des opérateurs pour moderniser leurs installations, en cohérence avec les objectifs des autorités publiques togolaises. Aux côtés des autres acteurs logistiques de la place, AGL a contribué au renforcement de la position stratégique de Lomé en améliorant la desserte des pays voisins enclavés, dont les économies se sont développées. Cette entrée du PAL dans le classement « One Hundred Container Ports » est une reconnaissance de tout le travail réalisé.

Comment ont évolué vos activités ces dernières années et quels sont les principaux projets d'AGL à Lomé ?

Après une année 2020 évidemment marquée par les effets de la pandémie, 2021 a connu un rebond avec une croissance des volumes de conteneurs de +7% [plus de 1,96 million d'équivalents vingt pieds (EVP) en 2021, selon la Lloyd's List]. L'année dernière a, en revanche, connu une nouvelle contraction, à la suite du ralentissement de l'économie mondiale provoqué par la guerre en Ukraine. Il est toutefois important de souligner que les volumes conteneurisés de 2022 restent supérieurs à ceux enregistrés en 2020.

Aujourd'hui, notre stratégie vise à valoriser notre position à travers plusieurs initiatives,

depuis l'amélioration de notre productivité jusqu'au renforcement de notre politique de gestion des ressources humaines.

« Le pays s'est engagé dans un vaste programme de construction d'infrastructures routières que nous accompagnons avec notre propre plan d'investissements ».

La mise en œuvre du label Green Terminal, certifié par Bureau Veritas, est également un enjeu majeur en matière environnementale et sociale pour nos activités portuaires à Lomé.

Quelles sont les perspectives de développement de votre terminal, liées en particulier à la desserte de l'hinterland ?

La densification du commerce intra-africain, qui passe par l'amélioration de la connectivité des pays de l'hinterland, se concrétisera via l'instauration de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Dans ce cadre, le Togo s'est engagé dans un vaste programme de construction d'infrastructures routières que nous accompagnons avec notre propre plan d'investissements et nos activités, afin de soutenir les perspectives de croissance durable du pays.

Nous souhaitons ainsi renforcer nos connexions avec les pays voisins, en participant à la mise en place de corridors commerciaux. Nous entendons également mettre à profit notre réseau logistique pour faire face à une demande accrue, tout en investissant aux côtés de nos partenaires, et grâce à notre nouvel actionnaire, dans des capacités portuaires et logistiques supplémentaires.

Amélioration des systèmes de données en Afrique de l'Ouest

La Banque mondiale octroie 460 millions de dollars à 8 pays

La Banque mondiale a approuvé le jeudi 11 mai 2023 à Washington, un financement de 460 millions de dollars au profit de huit pays d'Afrique de l'Ouest et trois organisations régionales pour améliorer et harmoniser leurs systèmes de données.

Patience SALLAH

Octroyer par l'Association internationale de développement (IDA) sous forme de crédits et de dons, ce financement soutiendra la mise en œuvre du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA, Harmonizing and Improving Statistics in West and Central Africa) dans sa première phase qui implique le Bénin, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

Le projet HISWACA permettra de renforcer les capacités statistiques et moderniser les systèmes statistiques nationaux des pays bénéficiaires. Il aidera également les divisions statistiques de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de l'Union africaine (UA) à mieux coordonner et harmoniser les données statistiques dans la région.

Les Etats et organisations régionales pourront ainsi amé-

liorer les conditions de vie de plus de 120 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté grâce à des prises de décisions efficaces, la mise en place de politiques de développement, et une allocation transparente des ressources basées sur des données probantes.

« Des données et des statistiques précises, opportunes et fiables sont essentielles pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes de développement efficaces visant à accélérer la réduction de la pauvreté, à promouvoir une croissance équitable et à faire face au changement climatique, » a déclaré Boutheina Guermazi, directrice de la Banque mondiale pour l'intégration régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

« Des données de qualité comparables entre les pays sont également essentielles pour favoriser l'intégration économique régionale et accélérer la croissance. »

Malgré des efforts considérables déployés pour améliorer la capacité statistique en Afrique subsaharienne, les progrès ont été lents et inégaux entre les pays. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre se



classent actuellement parmi les 40% les moins performants dans le monde selon les nouveaux Indicateurs des capacités statistiques de la Banque mondiale (SCI, Statistical Performance Indicators), qui évaluent la capacité des systèmes statistiques nationaux à répondre aux besoins des utilisateurs et à mieux informer les prises de décisions.

La disponibilité de statistiques de qualité est la clé pour une mise en œuvre réussie de stratégies de réduction de la pauvreté, de progrès économique et de résultats de développement.

« Des systèmes statistiques modernes et performants qui produisent des données de haute qualité sont essentiels pour améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance. Ce projet régio-

nal va changer la donne en transformant le paysage des données dans les économies d'Afrique de l'Ouest et pour leurs populations, » a ajouté Johan Mistiaen, directeur du pôle mondial pour une croissance équitable, les finances et les institutions en Afrique de l'Ouest à la Banque mondiale.

Le projet HISWACA est la première phase d'un programme ambitieux qui couvrira bientôt cinq autres pays en Afrique centrale : le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Gabon et la République du Congo.

Fondée en 1960, l'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Elle accorde des dons

et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et des programmes de nature à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des plus démunis.

L'IDA est l'une des principales sources d'aide pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se trouvent en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,6 milliard de personnes. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo

Prix N°1

de la presse écrite

Par Togo Médias Award

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 12 mai 2023

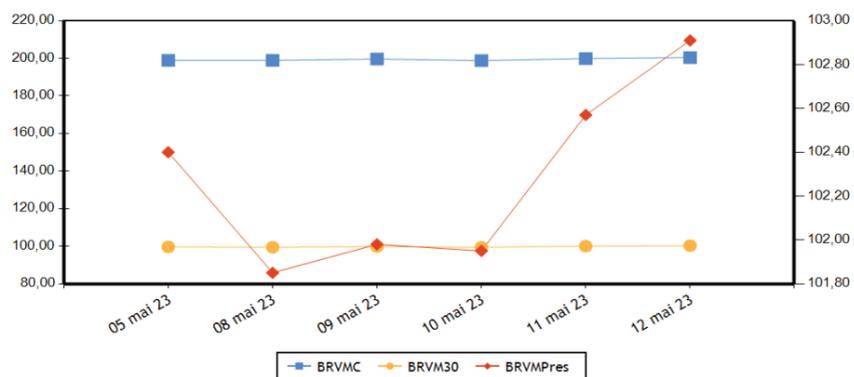
N° 91

BRVM COMPOSITE	200,40
Variation Jour	0,28 %
Variation annuelle	-1,39 %

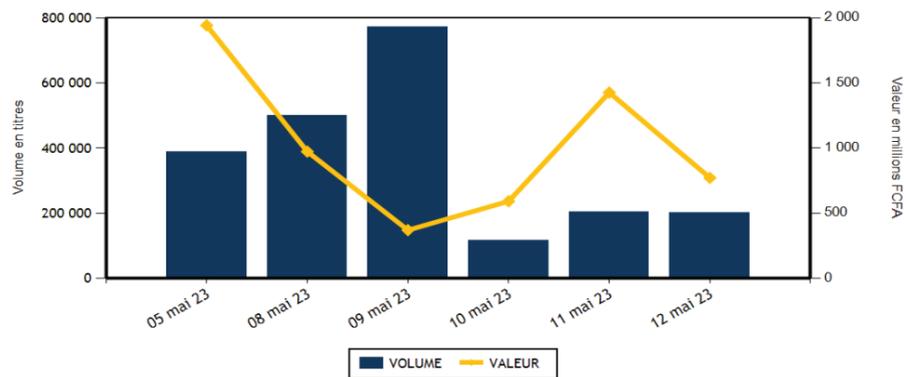
BRVM 30	100,29
Variation Jour	0,27 %
Variation annuelle	-0,29 %

BRVM PRESTIGE	102,91
Variation Jour	0,33 %
Variation annuelle	2,91 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 455 211 255 986	0,27 %
Volume échangé (Actions & Droits)	188 551	-3,92 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	633 351 281	-53,35 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	10	-28,57 %
Nombre de titres en baisse	12	-20,00 %
Nombre de titres inchangés	18	38,46 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 930 373 620 002	0,23 %
Volume échangé	13 786	81,44 %
Valeur transigée (FCFA)	137 754 732	101,10 %
Nombre de titres transigés	11	-15,38 %
Nombre de titres en hausse	5	66,67 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	5	-44,44 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 855	3,63 %	-10,64 %
CIE CI (CIEC)	2 100	2,44 %	5,53 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 105	2,00 %	-14,56 %
PALM CI (PALC)	9 780	1,88 %	-5,83 %
SMB CI (SMBC)	7 890	1,35 %	16,03 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	620	-6,06 %	-19,48 %
SOGB CI (SOGC)	4 600	-4,27 %	-18,87 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	-1,89 %	-7,14 %
BOLLORE (SDSC)	1 350	-1,46 %	-3,23 %
SAPH CI (SPHC)	4 450	-1,00 %	-10,91 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,91	0,33 %	2,91 %	132 743	398 617 111	6,21
BRVM-PRINCIPAL	36	94,10	-0,02 %	-5,90 %	55 808	234 734 170	12,59

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,33	-0,01 %	-2,77 %	4 642	5 512 025	31,60
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	489,95	0,65 %	0,15 %	46 009	377 132 395	9,12
BRVM - FINANCES	15	75,02	0,04 %	-0,65 %	120 554	189 803 171	6,09
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	-1,42 %	-3,14 %	2 836	3 836 085	5,27
BRVM - AGRICULTURE	5	249,87	-0,75 %	-11,88 %	9 984	49 984 990	5,15
BRVM - DISTRIBUTION	7	341,99	0,15 %	-4,62 %	4 425	6 991 715	11,39
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 110,49	0,00 %	-5,26 %	101	90 900	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,65
Taux de rendement moyen du marché	8,01
Taux de rentabilité moyen du marché	8,78
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	121
Volume moyen annuel par séance	605 588,00
Valeur moyenne annuelle par séance	983 859 853,34

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,20
Ratio moyen de satisfaction	50,49
Ratio moyen de tendance	1 202,37
Ratio moyen de couverture	8,32
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	4,46
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Côte d'Ivoire

Arlette Ophélie Koffi rêve de devenir le premier producteur africain de champignons Ganoderma

Âgée de 27 ans, diplômée d'un diplôme de gestion d'entreprise spécialité entrepreneuriat, Arlette Ophélie Koffi met actuellement la touche finale à son entreprise Ivoire Myciculture Distribution (IMD).

La start-up a commencé à prendre forme lorsqu'une amie l'a orientée vers l'Agence pour l'emploi des jeunes (AEJ). Rattachée au ministère de la Jeunesse du pays, l'agence a lancé une campagne de recrutement de jeunes intéressés à travailler dans l'agriculture.

« J'ai entendu parler du programme Enable Youth par l'intermédiaire d'un ami. Je me suis immédiatement rendu sur le site pour postuler et j'ai été sélectionné suite à un entretien. Et rien de tout cela ne m'a coûté un centime », se souvient-elle.

Grâce au programme Enable Youth Côte d'Ivoire, qui bénéficie d'un financement de 1,4 million d'euros de la Banque africaine de développement, Koffi a effectué une période d'incubation de six mois à l'École supérieure d'agronomie (ESA) de Yamoussoukro, la capitale politique du pays. Le programme d'incubation offre la possibilité de développer des compétences techniques avancées liées au secteur agricole.

« Après mon bac, j'ai suivi un BTS management et une licence en entrepreneuriat. J'ai visité plusieurs sites de production agricole et c'est là que j'ai opté pour les champignons, notamment les pleurotes et le ganoderma, un champignon médicinal », explique-t-elle.

De plus, elle envisage de produire des pleurotes séchés et de combiner les champignons ganoderma avec des plantes locales naturelles, telles que le thé de savane (lippia multiflora), la citronnelle, la menthe, le gingembre, un peu de curcuma et de cannelle.

« Ce sont toutes des plantes médicinales, avec des bienfaits pour notre santé physique. J'ai vraiment à cœur de promouvoir les plantes africaines », observe-t-elle, expliquant qu'elle va d'abord se concentrer sur le marché ivoirien et sous-régional.

« Maintenant que nous arrivons à la fin de la période d'incubation, je développe mon entreprise et je serai alors le premier producteur industriel de ganoderma en Afrique », dit-elle.

Tanguy Kouakou, l'associé



d'Ophélie, est ingénieur technique agronome, avec six ans d'expérience dans le secteur agroalimentaire. Le programme Enable Youth Côte d'Ivoire lui a donné l'opportunité de développer sa propre entreprise et de devenir entrepreneur agricole.

Il s'intéresse à la production commerciale de pleurotes. Ils sont « riches en glucides, en protéines et en fibres, qui se retrouvent tous dans la composition de divers organes humains. Ils ont également des avantages significatifs dans la prévention des thromboses et des accidents vasculaires cérébraux. Enfin, ils régulent la pression artérielle et la glycémie dans le corps », explique-

t-il. A l'avenir, Kouakou souhaite commercialiser des pleurotes et des bouillons en conserve et frais, qui pourront être utilisés pour assaisonner les repas.

« J'ai travaillé dans une entreprise avant de décider de m'installer à mon compte dans le secteur agricole. Et je veux encourager les jeunes à retourner à la terre », dit-il. « Le secteur est une bonne source d'emplois. Pour réussir, vous avez besoin d'une idée novatrice et d'une bonne formation, puis vous devez élaborer votre plan d'affaires. »

Pour le directeur de l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro, le stage de six mois doit permettre aux parti-

cipants de développer l'attitude d'un entrepreneur agricole et d'acquérir des compétences en gestion d'entreprise.

Le programme Enable Youth Côte d'Ivoire vise à renforcer la capacité des jeunes diplômés à créer des entreprises dans les chaînes de valeur agricoles, dans l'un des dix premiers pays ayant les taux de croissance les plus élevés ces dernières années. Le programme encourage également les jeunes diplômés à retourner à la terre. Par exemple, la culture du cacao emploie jusqu'à deux millions de personnes en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial.

Accords de financement Burkina Faso-BID

33,25 milliards FCFA pour le financement de trois projets de développement

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Dr Aboubakar NACANABO et le Président de la Banque Islamique de Développement (BID), Muhammed SULAIMAN AL-JASSER ont procédé, le mercredi 10 mai 2023, en marge de la 48ème Assemblée annuelle de la BID à Djeddah en Arabie Saoudite, à la signature de quatre (04) accords de financement d'un montant global de 33,25 milliards FCFA.

Ces accords de financements sont destinés à trois (03) projets de développement et sont composés de prêts et d'accords de vente : un accord de prêt d'un montant de cinq (05) millions d'euros et d'un accord de vente à tempérament (modèle

de prêt concessionnel) d'environ trente-cinq (35) millions d'euros, soit environ 26,23 milliards F CFA pour le financement du Projet d'électrification et du développement des connexions à l'électricité au Burkina Faso (PEDECEL) ; un accord de prêt d'un mon-

tant d'environ 5,5 milliards F CFA pour le financement du Projet d'apprentissage accéléré pour les enfants et les adolescents non scolarisés au Burkina Faso (PAAENS/BFA) ; un accord de vente à tempérament d'un montant de 1,52 milliard F CFA pour le



financement additionnel du projet de construction et de bitumage de la route Guiba-Garango.

Ces trois (03) projets sont placés respectivement sous la tutelle technique du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières (MEMC), du Minis-

tère de l'éducation nationale et de la promotion des langues (MENAPL) et du Ministère des infrastructures et du désenclavement (MID). DCRP/MEFP

Mise en œuvre des actions de lutte contre les pratiques préjudiciables aux enfants

Le MASPFA fait le bilan

Le Ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a organisé ce jeudi 11 mai 2023, un atelier bilan de la mise en œuvre des actions réalisées dans le cadre de la lutte contre les pratiques traditionnelles et culturelles préjudiciables à la promotion des droits de l'enfant. Les acteurs impliqués dans la recherche du bien-être de l'enfant, et les partenaires techniques et financiers ont pris part à cet atelier. La cérémonie d'ouverture a été présidée par la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma.

La lutte contre les pratiques préjudiciables aux enfants constitue une préoccupation majeure en matière de protection de l'enfant au Togo. En effet depuis 2013, des actions ont été entreprises par le Gouvernement et ses partenaires pour réduire considérablement ces pratiques qui hypothèquent l'avenir des enfants. Ainsi, dans le cadre de la célébration de la journée de l'Enfant africain de 2013 placée sous le thème : « Lutter contre les pratiques sociales et traditionnelles préjudiciables aux enfants : Notre responsabilité collective », des consultations régionales ont eu lieu au Togo avec les chefs traditionnels et religieux dans toutes les régions du pays. Ces consultations ont conduit à un forum des chefs traditionnels et religieux tenu à Notsé le 14 juin 2013 où ils ont signé une

Déclaration dans le sens d'alléger les conditions des pratiques traditionnelles qui compromettent le développement harmonieux de l'enfant. Trois ans plus tard, le 1er mars 2016, les mêmes acteurs ont signé à Togblékopé, un engagement additionnel à ladite déclaration, axé sur la lutte contre le mariage des enfants. Malgré les efforts déployés par le gouvernement et ses partenaires dont l'UNICEF pour éliminer les pratiques néfastes affectant les enfants, plusieurs défis restent à relever dans un contexte marqué par la pandémie à la COVID-19 qui exacerbe les conditions socio-économiques des familles. L'Union Africaine a placé la célébration de la journée de l'enfant africains édition 2022 sous le thème : « Élimination des pratiques néfastes affectant les enfants : Progrès sur les

politiques et pratiques depuis 2013 ».

Au regard de ce qui précède, le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a organisé en collaboration avec UNICEF un panel pour faire le point sur les avancées en matière d'adoption de politiques et stratégies en vue de mener des réflexions sur les défis à relever pour éliminer efficacement les pratiques néfastes affectant les enfants au Togo.

L'objectif de cet atelier est d'attirer l'attention des décideurs, des acteurs gouvernementaux, de la société civile, des leaders communautaires et religieux ainsi que des organisations de jeunes et adolescent(e)s œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant, sur les avancées dans la prévention des pratiques traditionnelles préjudiciables aux

enfants, et à examiner les défis pour éliminer ces pratiques au Togo. Prennent part à cet atelier, les préfets, les maires, les directeurs régionaux de l'action sociale, les PTF, les chefs traditionnels et leaders religieux, les enfants du CCNE, les paire-éducateurs en CVC, les organisations de la société civile.

En ouvrant les travaux de cet atelier, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation madame Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma a félicité au nom du Gouvernement, les partenaires techniques et financiers notamment UNICEF, Plan International Togo, UNFPA, les autres agences du système des Nations Unies, les organisations de la société civile et de défense des droits des enfants, les organisations de jeunes

et d'adolescents, les médias œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant, pour leurs appuis multiformes et pour leur collaboration constante. Elle a exprimé ses sentiments de reconnaissance au Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour son engagement permanent pour le bien-être des enfants avant d'ajouter :

« Le Gouvernement, à travers le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, compte poursuivre avec vous, l'exploration de toutes les voies et de tous les moyens appropriés pour bâtir un Togo où les enfants vivent, grandissent, se développent et s'épanouissent dans les meilleures conditions possibles ceci, dans leur intérêt supérieur ».

MASPFA



Prépa Coupe UFOA-B U20 Dames

Le Togo affronte les amazones du Bénin ce mardi 16 mai au stade de Kégué

Les Éperviers U20 dames ont entamé jeudi, leur dernier regroupement avant la Coupe UFOA-B.

Après plusieurs séances d'entraînement, la sélection dirigée par Théophile Kpakpo-Koumi enchaîne ce mardi 16 mai avec un match international amical face à la sélection U20 du Bénin, au stade de Kégué à 15H30.

Théophile Kpakpo Koumi et ses filles comptent bien tirer profit de ce match international amical pour mieux pré-

parer leur participation à la première édition de la Coupe UFOA B U20 Dames qui aura lieu au Ghana du 20 mai au 3 juin 2023.

Rappelons que le tirage au sort effectué par l'instance sous régionale place le Togo dans le groupe B en compagnie du Nigeria, du Niger, et du Burkina Faso.

ftftogo

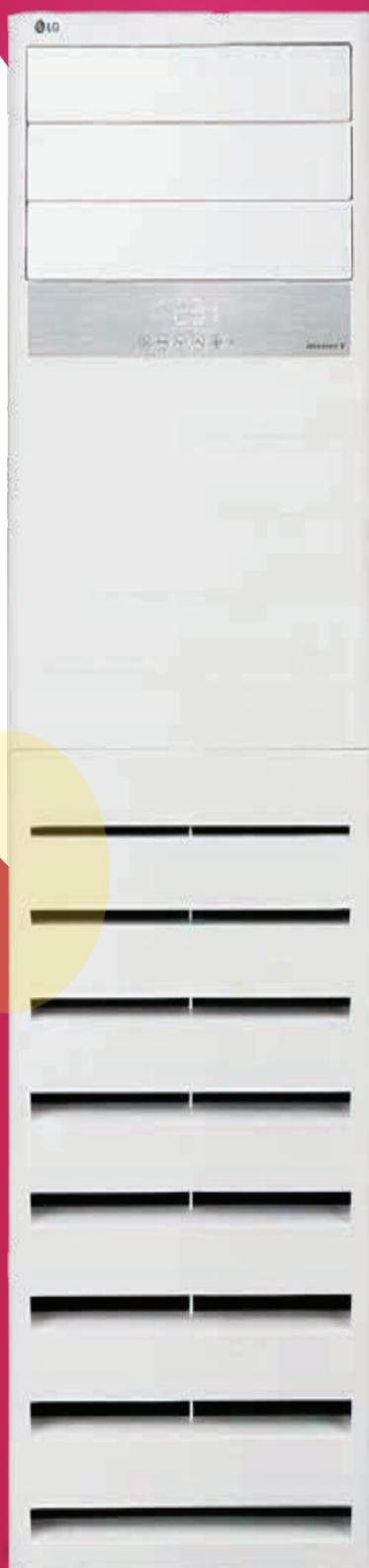




25%

sur tous nos climatiseurs splits et armoires

08 Mai au 07 juillet 2023



- Livraison gratuite
- Service après-vente
- Promotion dans la limite du stocks

📍 LG Shoppe Tokoin
LG Shoppe Millenium caisse
LG Shoppe Adidoadin
Technique Assivito

☎ +228 91 91 06 06
91 91 05 05
22 22 19 40
22 25 03 07 /
22 25 03 96

✉ sav@ramco.tg